



République Française
Département du Doubs
Arrondissement de Montbéliard

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du 05 décembre 2024

2024-12-12

Mise en place de redevances « ordures ménagères » et « accès en déchetterie » à destination des Gens du voyage

Nombre de délégués titulaires en exercice : 75
Nombre de délégués titulaires présents : 40 (*dont suppléés : 1*)
Nombre de délégués titulaires absents : 35 (*dont représentés : 8*)

Votants : 48

Le 05 décembre 2024, le conseil communautaire de la Communauté de Communes des Deux Vallées Vertes s'est réuni au siège de la CC2VV à Pays-de-Clerval (25340), sur la convocation qui leur a été adressée par M. Bruno BEAUDREY, Président, le 29 novembre 2024.

Présents : Bruno BEAUDREY (Etrappe), Nathalie BELZ (L'Isle sur le Doubs), Claude BOURIOT (L'Isle-sur-le-Doubs), Jacky BOUVARD (Trouvans), Christophe BOUVIER (Médière), Alexandre CHAILLET (Montussaint), Thierry CHIERICI (Tournans), Joseph CUENOT (Mésandans), Marc-André DODIVERS (Blussans), Christian DROUVOT (Saint-Georges-Armont), Marie-Hélène EVRARD (Tallans), Olivier FAIVRE-PIERRET (Gondenans-les-Moulins), Pascal FALLOT (Rang), Marc FARINE (Roche-les-Clerval), Jeanne-Antide FELEZ (Lanthenans), Nathalie FRITSCH (Rognon), Edwige GARRESSUS (Hyémondans), Alain GIRARDOT (Gondenans-Montby), Rodney HEDIN (Abbenans), Claude HUEBER (Onans), Philippe JANUEL (Avilley), Chantal JACQUEMIN (Arcey), Gérard JOUILLEROT (Anteuil), Catherine LAIGNEAU (Désandans), Martine LOHSE (L'Isle sur le Doubs), Pierre MAHON (Cubrial), Martine MARQUIS (Pays-de-Clerval), René MOREL (Pays-de-Clerval), Stéphanie PACCHIOLI (*L'Isle sur le Doubs*) Alain PASTEUR (Arcey), Marie-Blanche PERNOT (Blussangeaux), Marie-Sophie POFILET (L'Isle sur le Doubs), Cyril SIMONIN (Appenans), Emmanuel SPADETTO (Mondon), Laurent TOURTIER (L'Isle-sur-le-Doubs), Valérie ULMANN (Arcey), Francis USARBARRENA (L'Isle-sur-le-Doubs), Jean-Claude VERMOT (Pays de Clerval), Marie-Pierre VERNAY (Pompierre sur Doubs).

Absents excusés : Albéric CHOPARD (Soye), Nicolas GRUNEISEN (Cubry), Emmanuelle LAVILLE (Uzelle), Virginie MERCIOL (Marvelise), Victorien PIEGELIN (Gouhelans), Pierre RUPP (Fontenelle-Montby), Thierry SALVI (Rougemont), Fabrice VRILLACQ (Gémonval)

Absents : Marie-Odile BONDENET (Accolans), André BOUVERET (Huanne-Montmartin), Martine COLLERY (Rougemont), Georges CONTEJEAN (Geney), Claude COURGEY (Rougemont), Sylvain DUBOIS (Romain), Séverine DUCROUX (Rougemont), Michel EUVRARD (Fontaine-les-Clerval), Pierre FILET (Montagney-Servigney), Georges GARNIER (Pays de Clerval), Michel GONIN (Viethorey), Annie GROSJEAN (Nans), François HERMOSILLA (Faimbe), Michaël HUGONNIOT (Arcey) Olivier PERRIGUEY (Mancenans), Nathalie PARENT (Sourans), Pierre PEGEOT (La Prétière), Serge TAILLARD (L'Hôpital saint Lieffroy), Jean-Pierre VAILLET (Puessans).

Absents représentés : Christophe DUPONT (Arcey), *pouvoir à Alain PASTEUR*, Michel LAURENT (L'Isle-sur-le-Doubs), *pouvoir à Francis USARBARRENA*, Danièle NEVERS (Cuse et Adrisans) *pouvoir à Pierre MAHON*, Joëlle PAHIN (L'Isle-sur-le-Doubs), *pouvoir à Martine LOHSE*, André PARROT (Désandans), *pouvoir à Catherine LAIGNEAU*, Frédérique PETITJEAN (Branne), *pouvoir à Marie-Pierre VERNAY*, Alain ROTH (L'Isle-sur-le-Doubs), *pouvoir à Laurent TOURTIER*, Marcel SALLES (Anteuil) *pouvoir à Gérard JOUILLEROT*,

Absents suppléés : Raymond BOBY (Bournois), représenté par son suppléant Alain PARENT

SECRETAIRE DE SEANCE :

Valérie ULMANN

Il est vérifié l'existence du quorum pour les décisions et appel est fait des pouvoirs qui sont remis au Président.

2024-12-12

Mise en place de redevances « ordures ménagères » et « accès en déchetterie » à destination des Gens du voyage

M. Jacky BOUVARD, vice-président en charge des ordures ménagères, indique à l'assemblée qu'il n'existe pas, à la CC2VV, de convention concernant les conditions d'occupation d'un terrain, la facturation des ordures ménagères ainsi que les passages en déchetterie à destination des Gens du voyage.

Pour clarifier les règles applicables en matière de redevances ordures ménagères et d'accès en déchetterie, en ce qui concerne l'enlèvement des ordures ménagères produites notamment par les gens du voyage, lors de passages et d'installations sur les terrains situés dans le périmètre de la CC2VV, et éviter toute situation difficile,

Il a été décidé de définir des tarifs et des modalités de paiement des services OM à faire connaître aux Gens du voyage pour engagement, dès leur arrivée.

La Commission OM, réunie le 27 novembre 2024, a proposé les tarifs suivants :

- ✓ Mise en place d'un bac 4 roues en début d'occupation : 20 € la levée
- ✓ Apport en déchetterie des déchets verts : 20 €/m³
- ✓ Apport des encombrants : 40 €/m³

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide la mise en place des tarifs suivants, lors de l'installation de campements des Gens du voyage sur le territoire intercommunal :

- ✓ **Mise en place d'un bac 4 roues en début d'occupation : 20 € la levée**
- ✓ **Apport en déchetterie des déchets verts : 20 €/m³**
- ✓ **Apport des encombrants : 40 €/m³**

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents et représentés.

Pour extrait conforme,

Le Président,
Bruno BEAUDREY



Délibération adoptée avec :

Voix pour : 48
Voix contre : 0
Abstention : 0